

Un aperçu du commerce transfrontalier au long du corridor Abidjan-Lagos

Sous l'égide de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), le Centre africain pour la politique commerciale (Centre/CAPC) travaille avec les États membres en vue d'élaborer des politiques commerciales qui soutiennent le développement durable sur le continent et encouragent l'universalité des revenus issus du commerce. À la suite de l'instauration du nouveau cadre de budgétisation axé sur les résultats en 2018, le Centre a accordé une attention accrue à l'égalité des sexes. L'objectif de la présente note d'information est d'expliquer a) comment le travail du CAPC contribue à accroître l'égalité des sexes dans le commerce; b) les activités du Centre centrées sur le commerce et l'égalité des sexes; c) les partenariats noués par le CAPC dans le domaine du commerce et de l'égalité des sexes.

Introduction

Le commerce est un moteur important du développement économique et social qui aide à créer des emplois, à accroître les revenus et la productivité et à améliorer les conditions de vie. En Afrique, le tournant que constitue la signature de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine devrait changer de manière dynamique la manière dont les pays africains commercent et, du fait de la nature diversifiée des échanges intra-africains, contribuer à la transformation structurelle du continent. Cependant, il convient de noter que les coûts et les avantages ne seront pas distribués de manière égale. Des politiques stratégiques d'appui sont nécessaires pour faciliter les ajustements et faire en sorte que la libéralisation du commerce n'accroisse pas les inégalités, notamment les inégalités entre les sexes. Les faits montrent que le commerce a le potentiel de contribuer soit au creusement des disparités entre les sexes dans l'économie, soit à leur réduction, en fonction de la manière dont le processus est géré.

Les politiques commerciales peuvent affecter différemment les femmes et les hommes, et ce de plusieurs manières. Premièrement, le commerce a des incidences différentes sur les secteurs de l'économie et engendre des inégalités entre les sexes en raison de la distribution du travail dans l'économie. Deuxièmement, l'accès aux ressources, comme les financements, les informations, le temps et les possibilités de formation, est influencé par des préjugés sexistes, les femmes étant confrontées à davantage d'obstacles pour accéder aux possibilités offertes par l'accroissement des échanges. Enfin, les femmes ont traditionnellement moins accès aux processus de négociation commerciale, ce qui peut avoir des incidences négatives sur la prise en compte des répercussions potentielles de la libéralisation du commerce sur l'égalité des sexes. Ces inégalités sont de plus en plus reconnues et prises en compte. La signature médiatisée de la Déclaration conjointe sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes de l'Organisation mondiale du commerce à Buenos Aires en décembre 2017 et l'intégration de chapitres sur l'égalité des sexes dans les accords commerciaux ont récemment mis les inégalités entre les sexes au centre du dialogue sur la politique commerciale. En Afrique, plusieurs communautés économiques régionales ont mis en place des politiques visant à soutenir les femmes dans le commerce. De même, des pays mettent en œuvre de plus en plus de programmes d'appui aux femmes dans le commerce.

Travail du Centre africain pour la politique commerciale sur l'égalité entre les sexes

Dans son rôle de centre de réflexion, le CAPC mène des recherches pour produire et diffuser des connaissances sur le commerce et fournit à la demande des orientations, des possibilités de formation et de développement des capacités en lien avec des questions cruciales de réforme des politiques. Il s'associe également avec des parties prenantes pour exploiter les partenariats stratégiques et soutenir des projets catalytiques et innovants aux niveaux national et régional. Dans toutes ses activités, ses parties prenantes principales sont les gouvernements des États membres. De plus, le CAPC interagit avec des organes composites de ces pays, afin d'être plus efficace dans la diffusion d'informations ou la réalisation d'activités. Ces organes sont principalement les communautés économiques régionales et l'Union africaine. Le Centre travaille aussi avec d'autres groupes de parties prenantes, comme ceux représentant le secteur privé, la société civile et le milieu universitaire. C'est dans ce contexte qu'il mène ses activités sur l'égalité des sexes.

De nombreuses inégalités entre les sexes découlant du commerce sont dues à des inégalités structurelles dans l'économie et la société qui n'entrent pas dans le cadre de la politique commerciale. En ce qui concerne la politique commerciale, les inégalités entre les sexes, comme les différences dans les droits à faire du commerce, peuvent être invisibles. En conséquence, on considère souvent que la politique commerciale est neutre du point de vue du genre, même lorsque l'expérience a montré que les résultats du commerce sont différents pour les femmes et les hommes. Dès lors, une action clé du CAPC consiste à changer en Afrique la politique commerciale insensible au genre en une politique qui en tienne compte, ce qui contribuera à faire du commerce un instrument au service du développement et de l'égalité entre les sexes.

En plus de la méconnaissance des liens entre la politique commerciale et les inégalités entre les sexes, il existe des déficiences de capacité dans ce domaine qui doivent être comblées. Les inégalités entre les sexes dans le domaine du commerce étant par nature contextuelles, il n'existe pas de solution unique. Cela souligne la nécessité pour les décideurs d'être capables d'analyser les politiques commerciales sous l'angle de l'égalité des sexes (en fonction du contexte local) et de comprendre comment les femmes doivent être intégrées dans les processus de prise de décision. Le Centre vise donc à doter les négociateurs et les décideurs africains des connaissances et des compétences étendues nécessaires pour formuler et mettre en œuvre des politiques commerciales prenant en compte l'égalité des sexes.

Activités en cours

Le cadre de résultats actuel du Centre intègre explicitement l'égalité des sexes comme un résultat. À court terme, les interventions du CAPC visent à accroître l'accès des parties prenantes aux informations sur la politique commerciale concernant l'égalité des sexes. Les interventions visent également à améliorer leurs connaissances et leurs compétences dans ce domaine, ce qui leur permettra de formuler des politiques commerciales prenant en compte l'égalité des sexes. À moyen terme, ces interventions devraient contribuer aux efforts d'intégration de la problématique femmes-hommes dans la mise en œuvre et le suivi de la politique commerciale aux niveaux de l'Union africaine, des communautés économiques régionales et des pays.

L'approfondissement des connaissances et des compétences dans l'intégration des questions de genre dans la politique commerciale passe par trois piliers : l'élaboration de produits axés sur le savoir, la traduction et le transfert de connaissances, et la mobilisation des parties prenantes (plaidoyer).

Le travail actuel de production de savoirs est orienté vers une mise en œuvre respectueuse de l'égalité des sexes de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine. Plus spécifiquement, le Centre est en train d'exécuter un projet sur le rôle que les communautés économiques régionales peuvent jouer dans le renforcement de la capacité des États membres à mettre en œuvre des politiques commerciales

tenant compte des questions de genre. De plus, le Centre s'attelle à fournir aux négociateurs africains dans le domaine du commerce des documents d'orientation qui mettent en lumière les questions d'égalité des sexes et d'inclusion, notamment par l'analyse de la Zone de libre-échange continentale africaine sous l'angle des droits de l'homme. Les activités en cours sur le commerce transfrontalier informel feront mieux comprendre aux décideurs les aspects relatifs à l'égalité des sexes du commerce en Afrique au-delà du secteur formel.

En termes de transfert de connaissances, le Centre et l'Institut africain de développement économique et de planification, l'organe de formation de la CEA, ont élaboré un cours sur le commerce, l'égalité des sexes et le développement à l'intention des fonctionnaires de niveau intermédiaire chargés de la politique commerciale. Ce cours est proposé depuis 2016, en anglais et en français. Il familiarise les participants avec le lien entre le commerce et l'égalité des sexes, et leur présente les outils analytiques et les politiques clés pour lutter contre les inégalités entre les sexes dans le commerce. Le CAPC accueille l'atelier continental annuel sur le commerce et l'égalité des sexes, qui rassemble des experts de l'égalité des sexes et des décideurs pour partager des informations et des bonnes pratiques, et pour discuter des évolutions clés de la politique commerciale tenant compte des questions de genre. Il contribue aussi à d'autres activités de la CEA sur le commerce et l'égalité des sexes, notamment à l'atelier de formation annuel de la CEA à l'intention des négociateurs dans le domaine économique.

Le Centre participe activement à la promotion de l'égalité des sexes dans la politique commerciale. Il envoie régulièrement des représentants à des manifestations organisées par des partenaires visant à mettre en lumière les possibilités qu'offre la politique commerciale tenant compte de l'égalité des sexes et des défis qu'elle présente en Afrique. Par ses propres manifestations et en influençant des partenaires clés, le Centre vise à approfondir l'incorporation des questions de genre dans le dialogue sur la politique commerciale au niveau continental. Les forums africains du commerce organisés par le Centre comprendront des tables rondes de femmes chefs d'entreprise pour une participation de haut niveau et une grande visibilité.

De plus, des projets pilotes sont prévus pour soutenir la mise en œuvre de la recherche sur le terrain du Centre et pour fournir des exemples de réussite en vue d'autres activités de sensibilisation visant à promouvoir l'égalité des sexes par le commerce. L'appui du Centre à la formulation de stratégies nationales de mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine fait également de la prise en compte des questions de genre un pilier essentiel. Une assistance technique peut être fournie aux États membres à la demande.

Partenariats

Le Centre cherche activement à nouer des partenariats dans le domaine des préoccupations liées au commerce et à l'égalité des sexes. Le Canadian Centre for Trade Policy and Law a apporté son concours pour l'élaboration des documents pédagogiques du CAPC sur le commerce, l'égalité des sexes et le développement. De plus, le Centre a un partenariat en cours avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et la Fondation Friedrich Ebert sur le lien entre le commerce et les droits de l'homme, qui permet d'enrichir la base de connaissances du Centre sur l'égalité des sexes dans le commerce. Un partenariat avec l'Afreximbank soutient le travail du Centre visant à améliorer les données ventilées par sexe sur le commerce transfrontalier informel.

En plus des partenariats formels mentionnés ci-dessus, le Centre entretient des réseaux informels sur le commerce et l'égalité des sexes pour appuyer son travail et renforcer ses capacités. Au niveau continental, la Direction des femmes, du genre et du développement de la Commission de l'Union africaine est considérée comme un acteur important dans les questions de genre. Grâce à des travaux de recherche sur l'intégration des questions de genre dans les communautés économiques régionales, le Centre a établi avec les organisations de femmes chefs d'entreprise régionales des contacts qui pourraient déboucher sur une collaboration future. Au sein du système des Nations Unies, le Centre du commerce international fait figure de chef de file dans le domaine du commerce et de l'égalité des sexes grâce à son initiative « SheTrades » et à

l'accent mis sur cet enjeu par Arancha Gonzalez, Directrice exécutive du Centre du commerce international. De même, le Centre travaille avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui a une expérience considérable en matière d'analyse des disparités entre les sexes dans la politique commerciale.

Au niveau de la CEA, le Centre africain pour le genre est un partenaire important en tant que spécialiste de l'égalité des sexes. Ses conseils sont sollicités lors de la conception et de la mise en œuvre des activités liées au genre. Le Centre africain pour le genre supervise également l'ensemble des efforts de prise en compte des questions de genre de la CEA, notamment la mise en œuvre de la stratégie pour l'égalité des sexes de la Commission.



Centre africain pour les politiques commerciales
Commission économique pour l'Afrique
Menelik II Ave., B.P. 3001, Addis-Abeba (Éthiopie)
E-mail: luke@un.org • www.uneca.org/atpc